



SOMMAIRE

ZOOM Actions Municipales

2

- Multiplexe
- Jalonnement : le nouveau plan de jalonnement de la ville poursuit son chemin
- Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup
- Ma ville propre

À LA UNE Dossier du mois

3

- Le budget primitif 2014
- Conseil municipal du 23/04/14

ZOOM Association

5

- Le PSG.TT
- Prades St-Gély Tennis de Table

AGENDA

8

Toute l'info de votre commune

Budget primitif 2014

Comme dans toute année électorale, le premier budget primitif s'inscrit dans le prolongement des budgets antérieurs compte tenu des opérations d'investissements lancées lors du mandat précédent (Maison de la Petite Enfance, City-stade...). Un budget supplémentaire sera voté en septembre 2014. Il devrait permettre certains ajustements.

(Lire notre article en page 3)

Événements

27^e Salon Chasse Pêche Nature Un événement "grandeur nature"



31 mai et 1^{er} juin
Gratuit et ouvert à tous
Samedi de 7h à 19h30
Dimanche de 8h à 18h30
Organisé par Saint-Gély Chasse
Pêche Nature
Espace G. Brassens, esplanade du
Devois et Mail de la Devoiselle.

Fête de la jeunesse - 4^e édition



Samedi 7 juin
10h à 19h
Organisée par
la municipalité
Esplanade du Devois,
espace G. Brassens
Gratuit



NOUVEAU
leDRIVE

RETRAIT SOUS 2 HEURES
SAINT GELY DU FESC
WWW.INTERMARCHÉ.COM

Mesure ANTI VIE CHÈRE

LOCATION DE VÉHICULE

à partir de 12€*

STATION SERVICE

GAZ GPL

OUVERT du LUNDI au SAMEDI de 8h30 - 21h
DIMANCHE de 8h30 - 13h

*voir conditions générales en magasin 04 67 84 83 82



VOUS SOUHAITEZ VENDRE
VOTRE BIEN ?

NOUS VOUS OFFRONS
SON ESTIMATION !

WWW.IMMORIZON.FR

260 Grand Rue
34980 St Gély Du Fesc
agence@immorizon.fr
04-67-29-47-96



Imprimé avec des encres végétales sur du papier
provenant de forêts gérées durablement

MULTIPLEXE

Le 8 avril 2014, la cour administrative d'appel de Marseille a validé le permis de construire du multiplexe.

En effet, elle a annulé le jugement du tribunal administratif du 20 décembre 2012, rejeté l'intégralité des demandes de l'association "Tranquillité à Saint-Gély". Celle-ci a été condamnée à verser à la commune la somme de 2 000 € au titre des frais exposés. « Nous avons été pugnaces, nous avons persisté dans la défense de ce projet, qui est souhaité de tous parce qu'il manque un tel équipement au nord de Montpellier » se réjouit Michèle LERNOUT, Maire, « cependant l'association peut se pourvoir en cassation dans un délai de 2 mois ».



JALONNEMENT

Le nouveau plan de jalonnement de la ville poursuit son chemin.

Les totems d'entrée de ville ainsi que ceux des pôles d'activités ont été posés. Les panneaux de signalisation d'information locale sont implantés. Prochaine étape du chantier : la mise en place des Relais Informations Services (RIS). Véritables pôles d'information et outils de communication, ils permettront aux piétons de disposer d'une information plus fine sur les commerces ou entreprises des zones, avec une carte pour mieux les localiser.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Les conseillers communautaires, élus au suffrage universel dans le cadre des élections municipales, qui représentent la commune de Saint-Gély-du-Fesc sont : Michèle LERNOUT, Guillaume FABRE, Annie LAMOR, Philippe LECLANT, Claude COURTOIS, Valérie RIVIERE et Gilles FRONTIN.

Depuis le mardi 22 avril 2014, le nouveau président de la CCGSP est Alain BARBE, Maire des Matelles.

Lors du Conseil Communautaire du mardi 6 mai 2014, Guillaume FABRE Premier Adjoint au Maire, a été élu vice-président en charge du tourisme et de l'événementiel.

MA VILLE PROPRE

Des distributeurs de sachets en papier pour ramasser les déjections canines ont été installés sur 4 endroits de la commune : à proximité du parc de la mairie au niveau du petit terrain de foot, à chaque extrémité de l'esplanade du Devois et à l'entrée du terrain des Iris. Ce dispositif pourra être étendu si son efficacité est constatée.



Pour rappel, le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

JEUNESSE

Activités Municipales

FÊTE DE LA JEUNESSE – 4^e ÉDITION

Samedi 7 juin – 10h à 19h

Esplanade du Devois, espace G. Brassens - Gratuit

(En cas de mauvais temps, la manifestation sera proposée à l'intérieur de l'espace G. Brassens).



Cette année encore, la Fête de la Jeunesse réjouira aussi bien les petits que les grands grâce à la richesse de sa programmation.

10h à 18h :

- Un coin bébé avec des jeux de constructions sera proposé par le Multi-Accueil Les Lutins.
- "L'Accro Pitchoun" pour les enfants de 2 à 9 ans : équipé de ligne de vie continue, ce parcours permettra aux jeunes de goûter au plaisir des parcours acrobatiques en hauteur.
- Compagnie des jeux : jeux en bois pour tous
- Jeux de l'ALSH les Galopins, encadrés par les animateurs du centre. Mise en place d'un "espace trottinette" et d'un stand maquillage sur visage.
- 7 nouvelles structures gonflables : la "Disco Party" pour sauter, danser et bouger, la "faucheuse", le "stadium" multi-sports, un nouveau parcours du combattant de 27 m...
- Une piste de quad sur le thème de la prévention routière.

17h - 18h : Spectacle "Hansel et Gretel" de la compagnie Scénofolies, pour les enfants de 2 à 11 ans.

18h - 19h : Animation musicale pour les bout'chou, salle culturelle espace G. Brassens.

BILAN DES VACANCES DE PÂQUES

Semaines sportives de multi-activités

Pendant les vacances scolaires, la municipalité a proposé aux jeunes de 12-17 ans deux semaines sportives : au programme, surf et jeux de plage, handball, volley, tennis de table, VTT, tennis, zumba, football, tambourin, badminton, dodgeball...

Activités et sorties de l'Espace Jeunesse

Vendredi 25 avril : soirée Karaoké

Vendredi 2 mai : sortie Quad

Vendredi 9 mai : sortie Balade à cheval en Camargue et Plage



ESPACE JEUNESSE

Sorties et activités à venir

Mercredi 21 mai : sortie Lasergame

Vendredi 30 mai : activité spécifique à l'Espace Jeunesse

Mercredi 11 juin : tournoi de pétanque

Vendredi 13 juin : sortie soirée minigolf plage

SEMAINES DE MULTI-ACTIVITÉS D'ÉTÉ

La municipalité propose 4 semaines sportives afin d'occuper nos ados de 12-17 ans pendant les vacances d'été.

- Semaine 1, du lundi 7 au vendredi 11 juillet : Canoë, Équitation, Tir à l'arc, Multisports...
- Semaine 2, du mardi 15 au vendredi 18 juillet : Ski nautique, Kayak-polo, Multisports...
- Semaine 3, du lundi 21 au vendredi 25 juillet : Plongée sous-marine, Mini-golf, Baignade, Multisports...
- Semaine 4, du lundi 4 au vendredi 8 août : Catamaran, Activités nautiques, Multisports...

Inscriptions à l'Espace Jeunesse à partir du mercredi 28 mai, 8h

PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Les trois écoles élémentaires de la commune vont se rencontrer une dernière fois pour clôturer l'année scolaire. Les valeurs du sport demeurent au cœur du message véhiculé par nos animateurs, à travers la pratique de la gym au sol, de la pétanque et du tambourin.

Précisons que les rencontres artistiques comme la "gym au sol" sont organisées sous la forme d'une représentation-spectacle, sans classement, à l'issue de laquelle tous les participants sont récompensés. À signaler également que le tournoi de "Pétanque" est préparé de façon à créer une ambiance conviviale, avec des équipes mélangées et constituées d'enfants de différents groupes scolaires.

Jeudi 12 juin : (Grands) Tambourin

Lundi 16 juin : (Grands) Gym au sol

Mardi 17 juin : (Petits) Tambourin

Jeudi 19 juin : (Petits) Gym au sol

Mardi 24 juin : (Petits et Grands) Pétanque

ÉCOLES

L'ART DE LA CALLIGRAPHIE S'INVITE DANS NOS ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

En préambule de l'événement "Les Médiévales du Grand Pic Saint-Loup", l'Office de Tourisme intercommunal a organisé un atelier calligraphie à destination des élèves des classes de CM1 des écoles de la commune, les 7 et 8 avril.



Sur différents supports d'écriture (argile, papyrus, parchemin et papier), le calligraphe Michel Rédal leur a fait découvrir l'histoire de l'écriture, de la préhistoire à nos jours, avec une attention particulière portée sur la période médiévale. Les premiers gestes de la calligraphie ont été abordés, avec la construction d'un alphabet médiéval et la réalisation de calligraphies multicolores, à l'aide d'un sarment d'écriture.



JEAN RENÉ, STAR DES ENFANTS !

Le 17 avril dernier, les enfants des écoles maternelles Rompude et Patu avaient rendez-vous dans la salle G. Brassens avec Jean René, le célèbre chanteur-guitariste !



En France, Jean René est parmi ce que l'on fait de mieux et de plus respectueux dans la chanson pour enfants. La perceptible simplicité de ses chansonnettes n'est vraiment qu'apparente. Pendant près d'une heure de spectacle, l'artiste a ainsi conté à son auditoire tout ce qu'il y avait dans sa guitare, de "Monsieur salade" à "Pas sages", en passant par "Dans ma guitare" ! Enfants comme enseignants garderont longtemps en tête les mélodies et le souvenir d'un moment fait d'aventures quotidiennes et de sentiments partagés par tous.



BUDGET PRIMITIF 2014

Comme dans toute année électorale, le premier budget primitif s'inscrit dans le prolongement des budgets antérieurs compte tenu des opérations d'investissements lancées lors du mandat précédent (Maison de la Petite Enfance, City-stade...). Un budget supplémentaire sera voté en septembre 2014. Il devrait permettre certains ajustements.

Les grands axes de la stratégie financière pour 2014 restent identiques même si le contexte financier est difficile :

- La poursuite du désengagement de l'État dans l'accompagnement des Communes (diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2014).
- Une revalorisation réduite des bases d'imposition fixée par l'État.
- Un nouveau périmètre de calcul des charges de personnels (fin de la journée de carence, augmentation des charges patronales).
- Réduction du taux du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée).

De plus, la Commune devra appliquer à la rentrée 2014 la réforme des rythmes scolaires, ce qui devrait amener un surcoût de plus de 150 000 euros.

Compte tenu de ces éléments, la stratégie financière de la municipalité reste fondée sur une démarche visant à optimiser l'épargne nette

obtenue grâce d'une part, aux efforts de gestion sur le budget de fonctionnement et d'autre part, à la poursuite du désendettement de la ville.

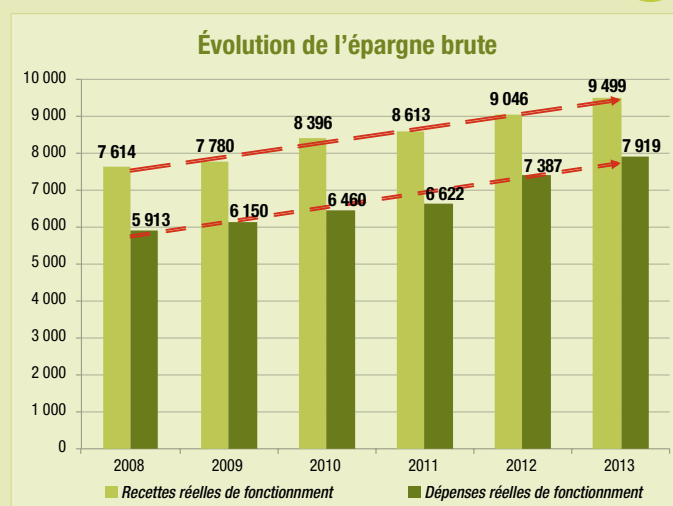
Comme nous nous y sommes engagés lors de la campagne électorale, les taux d'imposition restent stables (c'est le cas depuis plus de 10 ans !). Si le budget de fonctionnement est à l'équilibre pour un montant de 10 044 000 €, le budget d'investissement propose un équilibre à 5 713 000 € avec plus de 3,9 millions d'euros d'opérations nouvelles.

Plus de 2,9 millions d'euros dans des projets structurants :

- La Maison de la Petite Enfance
- La réhabilitation de l'Espace Chassary (+ la prise en charge de l'installation et la location du bâtiment industrialisé pour accueillir les associations durant les travaux)
- Le sol de la Salle polyvalente Espace Georges Brassens
- Les travaux d'accessibilité à l'École Valène
- Une nouvelle tranche de travaux du plan pluriannuel dans les écoles et bâtiments publics

Des nouveaux aménagements :

- Le City-stade
- La signalétique de la Commune
- Jeu École élémentaire du Patut et Bois Gaillard
- Aménagement dans le Parc de Coulondres Philippe Eldridge
- Mise en place d'un piétonnier



Bien sûr, ce budget comprend la poursuite des plans pluriannuels :

- De plantations
- De voiries
- De réfection de l'éclairage public

Les différentes réalisations prévues dans ce budget seront mises en avant dans les prochains journaux municipaux.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 avril 2014

1. Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Les indemnités de fonction du Maire et des adjoints ont été votées en application de l'article L 2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2. Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal attribue 22 délégations à Madame le Maire pendant la durée de son mandat qui seront exercées, en cas d'absence ou d'empêchement par Monsieur le Premier adjoint, et en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame le Maire et de Monsieur le Premier Adjoint par Monsieur le Troisième Adjoint.

3. Centre Communal d'Action Sociale – détermination du nombre des membres

Le conseil municipal a décidé de porter à 5 le nombre de ses membres qui siégeront au C.C.A.S.

4. Centre Communal d'Action Sociale – désignation des membres

Les membres élus pour siéger au C.C.A.S sont : Madame Annie LAMOR, Madame Christiane NAUDI, Madame Magalie LAURENT, Madame Armelle BUFFET et Madame Michèle MERCADIER.

5. Société Anonyme d'Économie Mixte Locale "Belle Viste" - désignation des administrateurs

Madame Michèle LERNOUT, Monsieur Guillaume FABRE, Madame Annie LAMOR et Monsieur Michel MAROT ont été élus administrateurs de la SAEML Belle Viste.

6. Association Saint Gilloise de Développement de l'Action Sociale – désignation des membres

Madame Annie LAMOR, Madame Laure CAPELLI, Monsieur Michel MAROT, Madame Magalie LAURENT, Monsieur Sylvain ALET et Monsieur Éric STEPHANY ont été élus membres de l'A.S.G.D.A.S.

7. Commission de Délégation de Service Public – désignation des membres

Les membres titulaires sont : Monsieur Cédric GUILLAUMON, Monsieur Claude COURTOIS, Monsieur Jean Marc VILLARET, Monsieur Bernard PERIDIER et Monsieur Gilles FRONTIN.

Les membres suppléants sont : Monsieur Nicolas FABRE, Monsieur Marcel GOMEZ, Madame Valérie RIVIERE, Madame Isabelle ALDEBERT et Madame Michèle MERCADIER.

8. Commission d'Appel d'Offres – désignation des membres

Les membres titulaires sont : Monsieur Cédric GUILLAUMON, Madame Isabelle HYLLAIRE, Madame Valérie RIVIERE, Monsieur Jean Marc VILLARET et Monsieur Jacques SERAIN.

Les membres suppléants sont : Monsieur Sylvain ALET, Monsieur Claude COURTOIS, Madame Hélène TAURAN, Madame Isabelle ALDEBERT et Madame Michèle MERCADIER.

9. Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Monsieur Claude COURTOIS est désigné pour assurer la fonction de correspondant défense au sein de la Commune.

10. Commission communale des impôts directs – renouvellement des membres

Le conseil municipal a désigné 32 personnes parmi lesquelles la directrice régionale des finances publiques nommera, en plus du maire qui en est le président, les 8

membres titulaires et les 8 membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

11. Compte administratif 2013

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2013, reconnu la sincérité des restes à réaliser et arrêté les résultats définitifs qui s'établissent comme suit :

Fonctionnement :	+ 2 902 698,90 €
Investissement : résultat de l'exercice :	- 1 178 049,53 €
Restes à réaliser :	- 596 520,12 €

12. Compte administratif 2013 – affectation du résultat de la section de fonctionnement

Le résultat positif de 2 902 698,90 € en section de fonctionnement du compte administratif sera affecté comme suit :

Section d'investissement : excédent de fonctionnement capitalisé : 1 775 000,00 €
Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement reporté : 1 127 698,90 €

13. Compte de gestion 2013

Le compte de gestion établi par le Trésorier des Matelles n'appelle ni observation, ni réserve. Il est approuvé par le conseil municipal.

14. Compte administratif 2013 assainissement

L'assemblée a approuvé le compte administratif 2013 assainissement, reconnu la sincérité des restes à réaliser et arrêté les résultats définitifs qui s'établissent comme suit :

Exploitation :	+ 1 309 817,24 €
Investissement : résultat de l'exercice :	- 36 811,44 €
Restes à réaliser :	- 266 383,38 €

15. Compte administratif 2013 assainissement – affectation du résultat de la section d'exploitation

Le compte administratif 2013 assainissement présente un résultat positif en section d'exploitation de 1 309 817,24 €, qui sera affecté comme suit :

Section d'investissement : excédent de fonctionnement capitalisé :	304 000,00 €
Section d'exploitation : excédent de fonctionnement reporté :	1 005 817,24 €

16. Compte de gestion 2013 assainissement

Le compte de gestion assainissement établi par le Trésorier des Matelles est conforme au compte administratif et approuvé par le conseil municipal.

17. Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

Le conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées durant l'année 2013.

18. Budget primitif 2014

Le budget primitif 2014 présenté par chapitre et par fonction est voté globalement. Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 10 044 000,00 € et 5 713 000,00 €. L'attribution des subventions aux associations a fait l'objet d'un vote séparé auquel les élus intéressés n'ont pas pris part.

19. Taux d'imposition de l'année 2014

Les taux communaux, identiques à ceux de l'an dernier, sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation :	11,60 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	21,90 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	107,01 %

20. Budget primitif d'assainissement 2014

Le budget d'assainissement 2014 est voté globalement en équilibre pour 1 253 000,00 € en section d'exploitation et 1 394 117,00 € en section d'investissement. La redevance assainissement est fixée à 0,27 € le m³.

21. Aménagement Parc de la Mairie – Fonds de concours de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

L'assemblée a accepté le soutien financier de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup pour l'aménagement du parc de la mairie sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 5 000,00 €.

22. Végétalisation de la rue des Verriès – Fonds de concours de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

L'assemblée a accepté le soutien financier de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup pour la végétalisation de la rue des Verriès sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 2 900,46 €.

23. Extension du système de vidéo-protection – demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Le conseil municipal a approuvé l'extension du dispositif de vidéo protection. Une subvention sera demandée auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D) d'un montant le plus élevé possible.

24. Étude pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement – demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Afin de réaliser une étude pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, une subvention sera demandée auprès de l'Agence de l'Eau d'un montant le plus élevé possible.

25. Multi-accueil "Les Lutins" : modification du règlement de fonctionnement - agrément modulaire

Le conseil municipal a autorisé la modification de l'article 3 du règlement de fonctionnement du multi-accueil collectif "Les Lutins" et approuvé la mise en place d'un accueil modulaire.

26. Camps d'été 2014 – détermination des tarifs

Les tarifs des deux camps d'été ont été fixés : l'un en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup du 6 au 11 juillet 2014 sur le Massif de l'Espinoise pour 20 adolescents âgés de 12 à 14 ans ; l'autre organisé par la commune du 27 juillet au 1^{er} août 2014 dans les Landes pour 23 adolescents âgés de 14 à 17 ans.

27. Personnel territorial : adhésion à la mission "remplacement" du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34)

Le conseil municipal a décidé de continuer à recourir au service remplacement du CDG 34 et d'approuver la nouvelle convention d'adhésion à cette mission.

28. Personnel territorial : modification du tableau des emplois

Le nouveau tableau des emplois du personnel territorial a été adopté.

29. Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Location

- ✓ Bureaux
- ✓ Entrepôts
- ✓ Box de rangement
- ✓ Places de parking

04 11 93 01 24
 8H00 - 19H00 • VISITE SUR RENDEZ-VOUS

www.atout-box.fr
contact@atout-box.fr

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE

 Particuliers | Professionnels

Réparation

Conseil

Formation

Installation à domicile

Vente

Saint-Gély-du-Fesc

 62 Grand rue ☎ 04.99.06.58.93

Languedoc

GRANULATS

**AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS
ENROCHEMENT, PIERRE A BATIR, GRAVILLONS, SABLE**

**Carrière du Grand Autas
BP 11
34 981 SAINT GELY DU FESC**

RENSEIGNEMENTS AU 04 67 84 25 80

Marché de plein air

Le jeudi 29 et le samedi 31 mai, le marché de plein air n'aura pas lieu.

Collecte des déchets

Pas de ramassage des déchets le jeudi 29 mai et le lundi 9 juin 2014.

Élections européennes

Le 25 mai prochain auront lieu les élections européennes. Vous êtes appelés à élire les représentants qui siégeront au Parlement Européen pour les 5 prochaines années. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Procurations, une démarche simplifiée

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est toujours possible de donner procuration à l'un de vos proches.

Cette année, la démarche est simplifiée grâce au formulaire en ligne, disponible sur service-public.fr. Constitué de plusieurs champs, il est à remplir par le mandant. Une fois imprimé, ce dernier doit se rendre auprès des autorités (tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats), afin d'attester de son identité, de sa volonté de procuration, pour dater et signer. Le formulaire habituel reste disponible dans ces mêmes institutions.

Permanences et rendez-vous

Une permanence est assurée à la brigade de gendarmerie de Saint-Gély :

- Du lundi au vendredi, de 09h à 12h et de 15h à 18h.

- Le samedi de 09h à 12h.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre dans ces locaux, il reste possible d'effectuer la procuration à domicile, en clinique ou maison de retraite. Merci de vous faire connaître auprès de la brigade locale, afin de convenir d'un rendez-vous, du lundi au vendredi après-midi.

Gendarmerie - 15 allée des Verriès - 04 67 91 73 00

Fête de la musique



La fête de la musique est une occasion unique de permettre aux musiciens amateurs et confirmés de s'exprimer dans des conditions professionnelles, sur des espaces scéniques aménagés par la municipalité, en cœur de village. Cette année, notre commune prend les devants des festivités en la fêtant le vendredi 20 juin.

Les formations souhaitant participer à cet événement sont vivement invitées à se faire connaître auprès du service communication animation culture de la mairie au 04 67 66 86 08.

Piscine intercommunale de Saint-Mathieu-de-Trévières :

La carte "Pass'Pic" est délivrée aux habitants du territoire de la communauté des communes du Grand Pic Saint-Loup pour leur permettre d'y accéder à un tarif préférentiel. Cette carte individuelle est à disposition à l'accueil de la mairie, se munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone...)
- d'une carte d'identité par personne ou livret de famille pour les enfants qui n'ont pas encore de carte d'identité
- d'une photo d'identité

Insee : enquêtes sur Saint-Gély

Au cours du 2^e trimestre, l'Insee entreprend dans le cadre de ses missions des enquêtes auprès de certains ménages saint-gillois tirés au sort selon un procédé rigoureux.

Enquête "Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie"

Enquête Formation Qualification Professionnelle

Ligue contre le Cancer

Ne jetez plus vos téléphones portables, cartouches d'imprimantes (laser et jet d'encre) et radiographies (argentiques). La Ligue contre le cancer les récupère, par l'intermédiaire de votre mairie !

1 téléphone = 1,40 € net pour la Ligue contre le cancer (comité de l'Hérault)

1 000 téléphones = 1 emploi adapté (pendant un mois)

Infos : 04 67 61 31 31 - mobiligue34@gmail.com

Lutte contre les bruits de voisinage (article 4 de l'arrêté préfectoral n° 90.1.1218)

"(...) Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30

- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00"

"Allo, j'écoute..." : l'EID Méditerranée au service du public

Le numéro de téléphone "Indigo" (0,15 € la minute) est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée (Entente interdépartementale pour la démoustication), afin de faire résoudre un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée/attribution aux moustiques ou d'obtenir des explications. Un questionnaire est également à disposition du public sur le portail du site Web de l'EID Méditerranée : www.eid-med.org

L'EID Méditerranée est un service public, financé par les collectivités territoriales. Ses interventions sont gratuites.

Parc de Coulondres – Philippe Eldridge

Afin de permettre aux agneaux et aux faons de naître en toute quiétude, le parc sera fermé du jeudi 15 mai au vendredi 20 juin 2014.

SAINT-GÉLY A FÊTÉ LE PRINTEMPS

Malgré un temps mi-figue mi-raisin, les visiteurs se sont déplacés en nombre au marché des plantations organisé par la municipalité le dimanche 20 avril.

« Cet événement a pour objectif d'animer le centre village et de soutenir nos commerçants dans leur dynamisme commercial » souligne Éric Stéphan, Adjoint en charge des finances, des entreprises, du commerce et de l'artisanat. Lors de l'inauguration officielle, Madame Le Maire a précisé que « l'animation a toujours fait partie de notre démarche identitaire. Elle crée un lien social et entretient les traditions par leur richesse et leur diversité. »

Si une solution de repli avait été envisagée à l'Espace G. Brassens en cas de mauvais temps, le maintien de cet événement en centre village a permis à cette journée de garder tout son sens. Et au premier coup d'œil, en arrivant sur le site, quel plaisir d'observer la place de l'Affenage et la Grand'Rue tapissées de fleurs et de plantes aux multiples couleurs ! Les visiteurs ont pris plaisir à déambuler en famille au milieu des nombreux stands chamarrés, en appréciant à la fois la variété et la qualité des produits proposés par les paysagistes, pépiniéristes et professionnels du jardinage. Avec sa verve habituelle, Joël Avril, le célèbre chroniqueur à Radio



France Hérault s'est attaché à présenter les différents stands, tout en distillant de précieux conseils sur les plantes en général et sur le jardinage en particulier. Sous le regard bienveillant des parents, les enfants en ont profité pour participer aux ateliers ludiques et pédagogiques mis à leur disposition, avec plusieurs activités comme la confection de bijoux végétaux et d'ustensiles de jardinage en bois, ou encore le coloriage. Lors du passage de la fanfare Backshish, certains ont même fait quelques pas de danse, en contribuant ainsi au réchauffement de l'atmosphère au fil de la journée !



LA CAVE COOPÉRATIVE FAIT LE PLEIN

Le 12 avril, la Cave coopérative "Le Cellier du Pic" a ouvert ses portes le temps d'une journée animée, placée sous le signe de la découverte gustative et du partage olfactif.

À travers cet événement convivial, l'objectif des organisateurs était de mettre en valeur notre terroir riche de ses artisans, de ses producteurs, et qui offre des mets de grande qualité. Les quelque 250 visiteurs présents ont ainsi pu découvrir les nouveaux millésimes élaborés par les vignerons du Pic, mais également plusieurs produits de tout le territoire héraultais, comme des huiles d'olives, des confiseries, des produits apéritifs, des gâteaux, ou encore divers

breuvages de différentes appellations. La présence d'un stand "quizz œnologie" a notamment permis à chacun de s'exercer à la dégustation de vin, tout en s'amusant, puisque les gagnants sont repartis avec quelques échantillons des meilleurs produits. Pour Géraldine Font, salariée à la cave coopérative, cette journée a été un franc succès. « Les visiteurs sont repartis enchantés ! Ils espèrent d'ailleurs revenir l'année prochaine, afin d'échanger à nouveau avec les producteurs. »

RETRO Express



Fest'image organisé par la municipalité, du 11 au 13 avril



Le carnaval des enfants organisé par la municipalité, samedi 12 avril



Concertinos organisés par l'école de musique "Le Diapason", les 12 et 13 avril



Forum jobs saisonniers organisé par la Mission Locale Garrigue et Cévennes, le mercredi 16 avril



Journée découverte "tennis sur gazon", organisée par le Tennis Club, le samedi 19 avril



Formation aux 1^{er} secours organisée par le "Taekwondo St-Gillois", le dimanche 20 avril



Festi'jeunes organisé par le Foyer Rural, le dimanche 27 avril

Côté jardin
Fruits et Légumes
Nouvelle adresse
'Le 605 Avenue'
Av du Pic-St-Loup
St-GELY DU FESC
04 67 84 30 30
OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

ABE
Bruno ALIBERT
06 11 98 69 51
Eclairage - Electricité
Réseaux Secs - Travaux Publics
Lotissements - Réseaux Gaz et Télécom
Tél. 04 67 58 16 08 - Fax 04 99 58 19 03 - Courriel : sarl-abe@orange.fr
75 imp. des Trois Pointes - ZAE La Tour du Lauzard - 34 980 St Gély du Fesc

Pompes Funèbres Aliaga
SARL APF LUC ALIAGA
Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes
Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires
111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfaliaga34@orange.fr

TOITURES 34
ST GELY DU FESC
Depuis 3 générations
Couverture - Zinguerie
Charpente traditionnelle
Gouttière zinc - Cuivre - PVC - Fenêtre de toit
Isolation - Etanchéité
Dépannage
Garantie décennale
06 80 07 78 18 ♦ 04 67 02 80 71
www.toitures-34.com

LE PSG.TT

Prades Saint-Gély Tennis de Table

3^e club régional au niveau des effectifs avec plus de 250 licenciés, dont 100 avec une licence compétition et 150 avec une licence scolaire, le PSG.TT est un club qui compte sur notre commune. En "compétition" ou en "loisirs", vous avez le choix de la pratique sportive qui vous correspond !

Créé en 1984, le "Ping-Pong Club Saint-Gillois" fusionne en 1996 avec le Foyer Rural de Prades-le-Lez pour devenir le PSG.TT. Depuis, il a très vite grandi puisque les 2 équipes seniors ont évolué à l'échelon National lors des saisons 2002 et 2004 : l'équipe masculine en Nationale 3 et l'équipe féminine en Nationale 1. Le club était même devenu Champion de France Nationale 2 en Féminine en 2002 ! Le club a également remporté 3 fois consécutivement la Coupe de l'Hérault Masculine de 2002 à 2004. « *Mais faute de moyens pour pouvoir garder les meilleurs éléments, à terme, ces équipes n'ont pas pu se maintenir à un tel niveau,* » nous confie Jean-Michel Quéré, Président du club. « *Elles sont tout de même présentes dans les compétitions régionales.* »

Depuis plusieurs saisons, le club a accentué son effort dans le domaine de la formation. En récompense, il bénéficie désormais du "label National des Clubs".

De la compétition...

« *Nos jeunes représentent souvent le club dans les compétitions en championnat, mais aussi au critérium Régional* » s'enthousiasme Jean-Michel Quéré. « *Emeline junior fille joue quant à elle au niveau National !* »

Actuellement, le club a 2 équipes qui évoluent en Régional, 6 équipes en Départemental, 3 équipes en Championnat jeunes. Il existe également une section Vétérans avec chaque année des qualifiés pour les championnats de France.

À la pratique "loisirs"

De nombreux adultes viennent jouer en catégorie "loisirs" le lundi soir à la salle polyvalente espace G. Brassens. L'encadrement est assuré par Olivier Ouazana, classé 130^e joueur français. Bénéficiant du Brevet d'Etat, il est aidé par 2 entraîneurs régionaux. Olivier Ouazana intervient également en milieu scolaire pour des séances d'initiation avec les élèves de l'école Grand'Rue.

Pendant les vacances scolaires, des stages ouverts à tous sont organisés pour permettre à nos pongistes de se perfectionner.



Tournoi régional vétérans



Tournoi de Saint-Gély 2013

27^e tournoi annuel

Le club organisera son grand tournoi annuel le samedi 24 mai, à partir de 14h, à la salle de la Rompude. Si vous êtes attirés par ce sport, n'hésitez pas venir taper dans "la petite balle" lors de ce tournoi ouvert à tous les Saint-Gillois, licenciés ou non.

Le bureau :

- Président : Jean-Michel Quéré
- Trésorier : Raymond Busquet
- Secrétaire : Véronique Garrel

Contact : www.psgtennisdetable.fr - 04 67 02 77 32

ACTU

Culture

UN SPECTACLE "DES RÊVES DANS LE SABLE"

Jeudi 15 mai à 18h00 – Salle culturelle Espace G. Brassens

Dans le cadre du festival "Saperlipopette" organisé par le Domaine d'O (Conseil Général de l'Hérault), la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et la municipalité proposent aux enfants de plus de 6 ans un spectacle onirique et magique intitulé "Des rêves dans le sable".

Jeune artiste excellent dans une discipline d'un genre nouveau, Lorène présentera une performance artistique étonnante de dessin sur sable, qui émerveillera les enfants et fascinera les adultes. Les dessins naîtront en quelques secondes, et se transformeront sous les yeux des spectateurs au fur et à mesure de l'histoire. Un moment unique et magique !



Sur réservation auprès de la CCGPSL : 04 67 55 17 00
Spectacle à partir de 6 ans.
Jauge limitée à 220 places
Tarif unique 5 euros
Création 2013 - durée : 45 min
Compagnie Sable d'Avril (Paris)

Lorène Bihorel dessine avec du sable sur une table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran.

NOS COLLÉGIENS BIENTÔT SUR LES PLANCHES

Jeudi 12 juin à 20h – Salle culturelle Espace G. Brassens

Depuis le mois d'octobre, 2 ateliers théâtre de 11 élèves ont été mis en place par le Collège François Villon. Comme chaque année, l'intervenant Christophe Duteil apprécie « *la motivation et l'assiduité des élèves.* »

Ces ateliers d'une heure ont consisté à proposer un entraînement théâtral autour de l'expression corporelle, la voix, les mimes et les improvisations.

« *Cet exercice permet aux élèves d'acquérir un savoir-faire dans le jeu théâtral, mais aussi d'enrichir leur relation à l'autre,* » nous confie Christophe Duteil. Cette année, nos apprentis comédiens travaillent sur des textes de Guy Foissy dans "L'art de la chute". Pour Christophe Duteil, il s'agit « *d'un texte vif, aux limites de l'absurde, avec des situations saugrenues.* »

À noter qu'en avant-première, le spectacle sera joué au 14^e Festival Jeunesse de Vauvert, le samedi 24 mai avec la présence de Guy Foissy, le parrain de la manifestation.



"Le médecin malgré lui", spectacle proposé en juin 2013.

CONCEPT JARDIN
by Auditeau

TERRASSES BOIS

GAZON SYNTHÉTIQUE

www.a-concept-jardins.com

06 11 36 35 51 • 04 67 86 74 47

La Lunetterie des Oliviers

Offres spéciales **Ouverture!**

-50% sur toutes les montures du magasin ou **2^eme paire Offerte**

Offre valable pour l'achat d'une monture + 2 verres correcteurs jusqu'au 31 Mars 2014

La Lunetterie des Oliviers

12 rue de l'Aven,
ZA des Verniers
34980 St Gely du Fesc

04 67 57 34 90
lalunetterie34@gmail.com

PRADA
MAUI JIM
GUESS
BURBERRY
GIVENCHY
DIOR
STARCK

RAYBAN
NIKE
CHLOE
VINYL FACTORY
RALPH LAUREN
VOGUE
OAKLEY

BATIGOMES SARL

► Maçonnerie générale
► Carrelage
► Rénovation

www.batigomes.fr Assurance décennale

63 Allée de la clairière, 34980 St-Gély du Fesc
Tél. 04 67 54 65 58 - 06 37 10 69 54
email : batigomes@orange.fr

TOURNOI LOISIRS DE L'ASSG BASKET

Dimanche 8 juin - Salle polyvalente Espace G. Brassens et salle M. Bousquet

Au vu du succès remporté lors de la 1^{re} édition en juin dernier, les bénévoles et membres du bureau de l'ASSG Basket ont souhaité reconduire cet événement en cette fin de saison sportive.

Les joueurs de la section loisirs auront l'occasion de rencontrer 7 autres équipes venues du département, mais également de la Côte-d'Or et de la région lyonnaise.

Ce tournoi se veut être avant tout, un moment de partage et de convivialité autour d'une même passion. La section loisirs créée en 2011 par d'anciens joueurs ou parents de joueurs compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés, hommes et femmes.

Durant la saison 2013-2014, ils ont pu participer à plusieurs tournois en obtenant souvent d'excellents résultats !



INTERCLUBS DE JUDO

Samedi 17 mai - Salle polyvalente Espace G. Brassens

« Les finales de l'interclubs représentent la dernière étape d'une série de trois rencontres, opposant les clubs de Vendargues, Saint-Mathieu, Saint-Gély, Grabels, Teyran, et Montpellier », nous confie le Président, Jean-Marie Morlot.

À l'issue de cette journée, les vainqueurs des différentes catégories seront récompensés.

Les bons résultats obtenus récemment par nos combattants peuvent nous laisser présager de belles rencontres, en faveur de nos Saint-Gélois.

En effet, dans la catégorie Benjamins, lors du tournoi de Lunel, Gaël Lacroix est monté sur la plus haute marche du podium, tandis que Julie Gouda et Léo Mesguish s'emparent de la 3^e place. Lors du championnat régional, ce sont Fabien Wollsheidt et Paul Pardoën qui montent sur la 3^e marche, tandis que Théotine Chaptal obtient une belle 7^e place.

Enfin, au tournoi européen de Kata qui s'est déroulé à Tours, les professeurs du club, Fabien Gourdin et Florent Lorenzo remportent le tournoi après avoir battu les champions sortants. Prochaine étape, le championnat d'Europe à Lignano, en Italie.



TOURNOI DE VOLLEY SUR HERBE

Dimanche 18 mai - Terrain Jérôme Zammit

Le Saint-Gély Volley-Ball Club organise son 14^e tournoi de volley sur herbe, ouvert aux non licenciés.

Pour la 1^{re} fois, cet événement se déroulera sur le terrain de foot Jérôme Zammit. Toutes les catégories et tous les âges seront représentés, de "Poussins" à "Loisirs" et de 7 à 60 ans et plus.

Inscriptions sur place à partir de 8h30, début des matchs à 9h30.

UNE ESCAPADE EN PROVENCE ?

Les vendredis 23 et 30 mai

Venez découvrir deux magnifiques villages provençaux : Roussillon et Fontaine de Vaucluse !

Le départ de la commune est prévu à 6h15 sur le parking de l'Espendir, situé derrière la pharmacie du centre. Après un trajet de moins de 3h, vous arrivez à Roussillon, au pied des monts de Vaucluse, dans l'aire du Parc naturel régional du Luberon. Vous débutez la journée par une visite de l'ancienne usine Mathieu qui a produit près de 1 000 tonnes d'ocre par an entre 1921 et 1963. Les systèmes de lavage, le four et les moulins



ont été restaurés afin de comprendre les différentes étapes de traitement du minerai, de l'extraction à l'expédition. Dès la sortie, vous avez rendez-vous pour une visite guidée du village. En parcourant ses ruelles et ses escaliers, en contemplant ses façades aux couleurs flamboyantes, vous admirez le résultat de savoir-faire plus que millénaires.

Puis, vous reprenez la route, en direction de L'Isle-sur-la-Sorgue, où vous êtes attendus pour le déjeuner. Enfin, vous terminez cette escapade en Provence par la visite guidée de Fontaine de Vaucluse. Un village qui a donné son nom au département de Vaucluse. En plus de voir son église, vous bénéficiez d'une explication sur le patrimoine industriel lié à l'eau. Accompagné d'un guide, vous en profitez pour découvrir sa source située à 20 minutes de marche du centre du village. Le retour à Saint-Gély se fait en fin d'après-midi, aux environs de 19h45.

Inscriptions en mairie depuis le mardi 6 mai (2 personnes maximum par réservation. Journée pour les 65 ans et +, domiciliés à Saint-Gély).

Participation de 25 € par personne (le restant étant pris en charge par la municipalité.)

Se munir d'une pièce d'identité. Règlement par chèque libellé à l'ordre de voyage Edgard.



Il est indispensable d'avoir de bonnes chaussures.

ACTIONS SENIORS

Dans la continuité du mandat précédent, la municipalité renouvelle l'organisation de différents ateliers dédiés à nos aînés.

Activités physiques adaptées (65 ans et +) :

Les mardis et vendredis de 14h30 à 15h45, à partir du mardi 16 septembre

Ateliers mémoire (65 ans et +)

Les mardis de 10h30 à 11h30, à partir du mardi 16 septembre

Ateliers informatique (60 ans et +)

Les mercredis de 9h30 à 11h30, la date de reprise des cours sera annoncée dans le Dialog' de septembre.

La semaine bleue

Du 13 au 18 octobre

Au programme : conférence, après-midi intergénérationnelle, après-midi récréative



A VOTRE ATTENTION...

Les horaires habituels de la bibliothèque sont :

Le mardi de 17h à 19h - Le mercredi de 17h à 19h

Le jeudi de 10h à 12h - Le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 9h30 à 12h

CULTURE

Bibliothèque pour tous

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

MAI 2014

ROMAN

AZEVEDO Francisco
COBEN Harlan
COE Jonathan
FISCHER Elise
GAVALDA Anna
de GROODT Stéphane
JAPP Andréa
JERUSALAMY Raphael
LESSING Doris
MINIER Bernard
MUSSO Guillaume
de PALET Marie

La Recette magique de tante Palma
Six ans déjà (Policier)
Expo 58
La Tante de Russie
La vie en mieux
Voyages en absurdie
Le Tour d'abandon (Policier)
La Confrérie des chasseurs de livres
Filles impertinentes
N'éteins pas la lumière (Policier)
Central Park
Le Vent de la vallée

SAER Juan José

SINOUE Gilbert

DOCUMENTAIRE

LENOIR Frédéric

BDA

METTER Christian

MUNUERA José Luis

PERIODIQUE

CA M'INTERESSE

GEO

SCIENCE & VIE

L'Ancêtre

La nuit de Maritzburg

Petit traité de vie intérieure

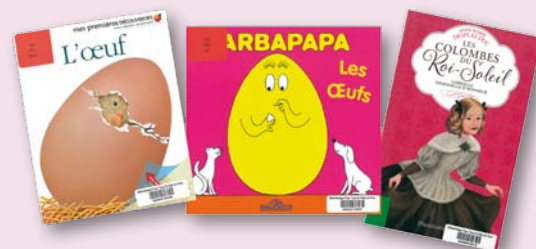
Shutter Island

Inferno T. I - Les Campbell

Réussir sa vie N° 398

L'Italie plein sud N° 422

Sapiens n'a rien inventé N° 1159



Emmanuel Maffre-Beaugé en dédicace

La bibliothèque invite le samedi 24 mai à partir de 10h, Me Maffre-Baugé pour la présentation et la signature de son livre. Il traite du monde vigneron et plus particulièrement du parcours et de la vie de son père qui fut une figure de la viticulture régionale.

C.E.R.
c'est être responsable

AUTO MOTO ECOLE CER ST GELY DU FESC
233 Grand Rue 34980 ST GELY du FESC
04.67.66.06.06
cersaintgely@free.fr agrément préfectoral N°2503405540

VOITURE B - AAC MOTO toutes cylindrées - formation 2 et 3 roues
Formation REMORQUE B96 Permis BE

PIZZA LUNA
l'art et la tradition.

10 RUE DES LAVANDINS - SAINT GELY DU FESC - 04 67 60 42 16

Aquatic Bike Center
St Gély du Fesc

AQUABIKE
AQUAGYM
Horaires libres !

1^{er} ESSAI OFFERT

St Gély du Fesc • 06 52 52 45 61
À côté de Leader Price - aquaticbike-center.fr

L'atelier de Louise

Décorations
Art de la table
Décoration de votre événement
Réfection de meubles, fauteuils et chaises

Tél : 06.80.83.17.03
Ouvert du mardi au dimanche matin.

268, Grand rue
34980 Saint-Gély du fesc

La tribune d'expression libre est suspendue dans l'attente du vote de ses modalités par le conseil municipal dans le cadre de son nouveau règlement intérieur. Conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales celui-ci doit être élaboré dans les 6 mois qui suivent l'installation du conseil.

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, qui peut être à l'origine de troubles du voisinage, générés par des odeurs et la fumée, ainsi que la cause de la propagation d'incendie, nuit à l'environnement et à la santé. Il est donc réglementé.



Les déchets dits verts (tonte de pelouse, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillage), produits par les ménages, doivent être évacués vers les déchetteries ou broyés sur place. Il en est de même pour les entreprises d'espaces verts, qui doivent éliminer leurs déchets verts par des moyens respectueux de l'environnement. Le brûlage est interdit toute l'année en zone périurbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de déchetterie. La violation de ce règlement peut entraîner des peines d'amendes.

FOCUS

BIENVENUE À EDGAR VOYAGES



L'agence de voyages "Voyages Landès/Thomas Cook" située dans la galerie marchande du centre commercial Intermarché fait peau neuve sous le nom d'Edgar Voyages depuis fin novembre 2013. Au-delà du seul changement de nom, c'est une nouvelle conception du métier d'agent de voyages qui vous est proposée. Le conseiller se fait le "majordome de votre voyage".

Tournant le dos au conseil dépersonnalisé, l'agence Edgar dédie à chaque client un conseiller spécialisé qui a pour mission d'élaborer le voyage qui vous correspond vraiment et auquel vous n'auriez pas forcément pensé. Pour ce faire, des rendez-vous personnalisés sont proposés en agence dans un salon dédié, à votre domicile, voire sur votre lieu de travail. Le conseiller qui dispose des meilleures offres de tous les grands acteurs du voyage pourra également élaborer un voyage personnalisé au meilleur prix grâce au travail en direct avec des partenaires sélectionnés aux quatre coins du monde.

Une inspiration aux voyages

« Le concept du salon offre plus de discrétion » nous confie Céline Bellard, Responsable de l'agence. Ensuite, « nous avons choisi des couleurs turquoise et brun pour la chaleur, une décoration ethnique pour le rêve, du mobilier accueillant pour le confort et de nouvelles technologies connectées pour l'efficacité. »

Edgar vous proposera le voyage qui vous correspond vraiment à travers 5 thématiques :

- "Globe-Trotter", tous les voyages et toutes les formules pour découvrir le monde selon vos envies.

- "Entre amis", pour des escapades en petits groupes vers une destination proche ou lointaine, à l'occasion d'un événement familial, d'un grand rendez-vous sportif ou culturel.
- "En amoureux", formules spécifiquement conçues pour les jeunes mariés ou les couples en quête d'émotions partagées sur un blog et des réseaux sociaux dédiés.
- "En croisière", sur tous types de bateaux, de la goélette au paquebot en passant par les croisières fluviales.
- "En groupe", pour les voyageurs qui souhaitent ajouter de la convivialité à leur périple.

Un autre point fort de l'agence, le stationnement facile et gratuit à seulement quelques minutes du centre-ville de Saint-Gély.



Sophie et Céline vous accueillent :

- Le lundi, matin sur RDV, après-midi de 14h00 à 18h30
- Sans interruption du Mardi au Samedi de 9h30 à 18h30
- Demander également votre devis en ligne sur www.edgar-voyages.com
- Possibilité de rendez-vous tous les jours sur demande

Agence Edgar Voyages

Centre commercial Intermarché - ZAC des Vautes
34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 99 62 38 93
www.edgar-voyages.com • stgely@edgar-voyages.com
www.facebook.com/EdgarStGely


RENAULT ST GELY DU FESC ETS PELLEGRINI


RENAULT CLIMATISATION

RECHARGE CLIMATISATION
59,90€*
AU LIEU DE 99€



*Jusqu'au 30 juin 2014

QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTREtenir VOTRE RENAULT ?


RENAULT MINUTE ST-GELY-DU-FESC
L'ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS

04.67.66.70.70



A votre service depuis 1978

Atelier 19



- **Stores**
Intérieurs et extérieurs
- **Menuiseries Alu et Pvc**
Neuf et rénovation
- **Volets**
Roulants et battants
- **Pergolas en Alu**
Brises soleil ou toiles
- **Portails**

1 bis avenue Charles Cros
34830 Jacou
Tél. 04 67 60 65 72 - www.atelier19.fr

27^e SALON CHASSE PÊCHE NATURE

31 mai et 1^{er} juin – centre village - Gratuit et ouvert à tous
Un événement "grandeur nature"



Connu et reconnu sur le plan national, le Salon Chasse Pêche Nature rassemble chaque année tous les amoureux des activités de pleine nature. Toujours plus ludique et convivial, cet événement familial est ponctué de nombreuses animations et surprises.

Un volet nature & environnement qui ravira petits et grands, avec notamment :

Dimanche : Messe de Saint-Hubert & Grande exposition de 1 500 chiens de chasse de race • Stands d'éducation à l'environnement • Meute de loups • Rapaces en vol • Grand spectacle équestre présenté par "Cavals sud" • Sonneurs de trompe du "Débouché Nivernais" et équipage "Comminges Barousse" • Démonstrations de chiens d'arrêt et de chiens de terrier • Exposition nationale d'art animalier

FÊTE DE LA JEUNESSE – 4^e ÉDITION

Samedi 7 juin – 10h à 19h
Esplanade du Devois,
espace G. Brassens - Gratuit



Tout au long de l'année, la municipalité propose de nombreuses actions en direction des jeunes. Véritable point d'orgue de ce programme d'animations, "la fête de la Jeunesse" réjouit aussi bien les enfants que les ados, grâce à la mise en place de différents stands et ateliers, ainsi qu'à la programmation d'animations de qualité.

Et cette année, pour leur plus grand plaisir, les organisateurs ont fait "le plein de nouveautés", en renouvelant toutes les structures gonflables et en proposant notamment un nouveau parcours du combattant de 27 m. Ainsi, grâce au dynamisme des animateurs de l'Espace Jeunesse, de l'ALSH Les Galopins et du "Multi-accueil Les Lutins", notre centre-ville sera transformé en terrain de jeu géant ! Les enfants bénéficieront du regard bienveillant de nos animateurs qualifiés. Pour autant, les enfants resteront bien entendu sous la responsabilité de leurs parents. À noter qu'en cas de pluie, une solution de repli est prévue à l'Espace G. Brassens.



Au rayon des nouveautés, la "Disco Party" fera sauter danser et bouger ! On annonce aussi le retour de "l'Accro Pitchoun" qui, malgré le mauvais temps de l'année dernière, avait connu un vrai succès !

Programme

Samedi

7h00	Concours chiens d'arrêt dans les champs
8h00	Ouverture du salon Visite des stands - exposition chiens de chasse 100 Meutes
9h00	Épreuve sélection "Duo et trio" Sonneurs de trompes
11h30	Inauguration officielle en présence des Sonneurs du Debuche Nivernais et de l'équipage "Comminges Barousse"
15h30	Démonstration chiens d'arrêt - Jérôme Faissat
16h00	Animation meute de loups
16h30	Rapaces en liberté
17h30	Simulacre chasse à courre équipage "Comminges Barousse"
18h00	Championnat de Région Sonneurs de Trompe
19h30	Rassemblement de Sonneurs de Trompe

Dimanche

8h00	Exposition : 1 500 chiens de chasse de races
9h00	Assemblée régionale Lieutenants de Louveterie du Languedoc Roussillon Concours "Coupe Open" de sonneurs de trompe
10h00	Démonstration chiens d'arrêt - Jérôme Faissat
10h30	Animation meute de loups
11h00	Messe de Saint Hubert
14h00	Remise des prix du concours de trompe
14h15	Présentation chiens de chasse sur le ring d'honneur
16h00	Grand spectacle équestre présenté par "Cavals sud"
16h45	Animation meute de loups
17h15	Fauconnerie haut vol et bas vol
18h00	Simulacre chasse à courre "curée"
18h30	Tirage de la tombola

AGENDA

MAI

Jeudi 15

Festival Saperlipopette organisé par le Domaine d'O (Conseil Général de l'Hérault), la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en partenariat avec la municipalité de Saint-Gély Salle culturelle Espace G. Brassens, à 18h
Entrée 5 € - Sur réservation auprès de la CCGPSL : 04 67 55 17 00.
Voir page 5



Samedi 17

Interclubs de judo organisé par le Judo Club Salle polyvalente Espace G. Brassens, de 9h à 18h.
Voir page 6

Dimanche 18

Tournoi de volley sur herbe organisé par le "Saint-Gély Volley-ball Club" - Terrain Jérôme Zammit, à partir de 8h30.
Voir page 6

Dimanche 18

Puces de printemps organisées par le Foyer Rural Esplanade du Devois, en matinée (reporté au 25 mai en cas de mauvais de temps)

Samedi 24

Tournoi de tennis de table organisé par le PSGCCTT Salle de la Rompude, de 13h à 20h. Voir page 5

Gala de danses orientales organisé par le Foyer Rural Salle culturelle Espace G. Brassens, à 20h. Entrée 5 €

Samedi 31

27^e salon "chasse pêche nature" organisé par "Saint-Gély Chasse Pêche Nature" - Espace G. Brassens, esplanade du Devois, mail de la Devoiselle, de 8h à 18h30. Voir ci-dessus

JUIN

Dimanche 1^{er}

27^e salon "chasse pêche nature" organisé par "Saint-Gély Chasse Pêche Nature" - Espace G. Brassens, esplanade du Devois, mail de la Devoiselle, de 8h à 18h30. Voir ci-dessus

Samedi 7

Fête de la Jeunesse organisée par la municipalité Espace G. Brassens, esplanade du Devois, mail de la Devoiselle, à partir de 10h. Voir ci-dessus

Dimanche 8

Tournoi loisirs de Basket organisé par "l'ASSG Basket" Salle polyvalente Espace G. Brassens et salle M. Bousquet, de 8h à 20h. Voir page 6

Mercredi 11

Représentation théâtrale organisée par l'association "Arts vivants" Salle culturelle Espace G. Brassens, à 19h.
Entrée libre

Vendredi 13

Marché nocturne organisé par l'association "Cœur de Village" Grand Rue, place de l'Affenage, de 17h à 23h

Samedi 14

Soirée country organisée par l'association "Country Dance Saint-Gély" Salle polyvalente Espace G. Brassens, à 19h30. Entrée 5 €

Samedi 14 et dimanche 15

Gala de danse organisé par l'association "Je danse" Salle culturelle Espace G. Brassens - entrée 7 €
Samedi 14, à 20h30 : danse classique
Dimanche 15, à 15h : danse classique
Dimanche 15, à 20h30 : jazz et hip-hop

Dimanche 15

Fête du judo club organisée par le "Judo Club" Salle polyvalente Espace G. Brassens, de 9h à 12h

Vendredi 20

Fête de la Musique organisée par la municipalité Place de l'Affenage, esplanade du Devois, salle culturelle Espace G. Brassens...



Des terrains pour bâtir
votre avenir !



0 499 614 514



www.ggl-groupe.com



DISTRIBUTION
ET GESTION DE L'EAU

Secteur Hérault Nord

Rue de l'Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

• Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration
• Entretien des fosses septiques • Services aux industriels • Irrigation

► SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

ST-GÉLY PRATIQUE

ALLO LA MAIRIE... (NUMEROS DIRECTS)

ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS :	04 67 66 86 00
ANIMATION JEUNESSE ET SPORT :	04 67 66 86 08
COMMUNICATION :	04 67 66 86 09
FINANCES :	04 67 66 86 10
URBANISME :	04 67 66 86 15
ÉQUIPEMENTS :	04 67 66 86 16 06 86 68 90 75
POLICE MUNICIPALE :	04 67 66 86 23
CABINET DU MAIRE :	04 67 66 86 02
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :	04 67 66 86 03
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :	04 67 66 86 03
TÉLÉCOPIE :	04 67 66 86 27

Adresse INTERNET : www.saintgelydufesc.com

Adresse COURRIEL : mairie@saintgelydufesc.com

EN CAS D'URGENCE...

MÉDECINS DE GARDE :	15
PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7j/7) :	04 67 33 67 97
GENDARMERIE :	04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ :	0800 47 33 33 (n° vert)